

Les Nouvelles

de Loire Atlantique

Bi-Mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français
N° 724 - 21 Juin 2001 - Prix 2,50 F



LOI SUR LA MODERNISATION SOCIALE
LE MONDE DU TRAVAIL
EN RESSORT GRANDI

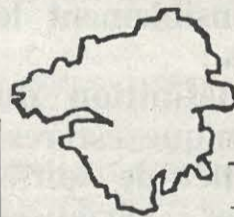
Alors que les Communistes sont engagés dans la préparation de leur 31^{ème} Congrès qui va se tenir à la fin du mois d'octobre, l'actualité déroule chaque jour son lot d'informations, de décisions qui ponctuent notre vie quotidienne.

Les emplois des salariés d'AOM Air Liberté sont menacés par le dépôt de bilan de leur entreprise. Le Baron Ernest Antoine Seillière est passé par là et a «décidé» du sort des entreprises de navigation aérienne.

Il repasse par là en annonçant son intention de quitter la gestion de la Sécu afin de faire pression sur le gouvernement.

Un gouvernement dont la majorité socialiste traîne la jambe sur les questions sociales. Il aura fallu une détermination forte des Communistes pour que la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité prenne en compte leurs propositions, il en faudra une aussi forte pour que le SMIC augmente, que les minima sociaux soient revalorisés en début juillet ou que le budget de la Sécu qui sera débattu à l'Assemblée nationale au retour des congés prenne en compte les besoins exprimés en matière de santé, de famille ou de retraite.

Nous ne sommes donc plus loin de l'ordre du jour du 31^{ème} Congrès du Parti Communiste Français qui portera sur le projet communiste et ses nouveaux statuts. Dans le même temps, les vacances arrivent, elles seront les bienvenues pour beaucoup d'entre nous car chèrement acquises, mais elles ne doivent pas estomper notre vigilance et nous faire oublier que rien ne se fera sans l'intervention des citoyens.



ACTUALITÉ

Notre dernier numéro avant les congés traitera des grandes questions d'actualité qui ont marqué ces derniers jours. Notre fête à Saint-Nazaire, la loi sur la modernisation sociale et des sujets locaux à l'exemple des mesures qui pèsent sur l'hôpital psy du Cellier. Bonne lecture et bonne vacances à tous avant de vous retrouver dans les tous premiers jours de septembre.

Loi sur la modernisation sociale UN BON POINT

Modernisation sociale : la preuve par 9

La détermination des parlementaires communistes, la fermeté du Parti Communiste Français qui par ses propositions a permis de faire avancer le texte et enfin la mobilisation populaire forte à Calais le 22 avril, le 9 juin à Paris sans compter sur toutes les actions syndicales qui ont eu lieu et en particulier celles de la CGT le 22 mai, sont autant d'éléments qui ont permis l'adoption d'un texte qui prenne en compte les véritables questions posées par les licenciements boursiers.

Bien sûr, et il serait illusoire de le penser, cette loi ne va pas régler tous les problèmes, loin de là. Mais elle montre qu'on peut faire bouger la réalité et elle ouvre le chemin pour aller plus loin en rassemblant, en agissant, en se faisant entendre.

Une question était posée par certains en ces termes : «On n'a qu'à voter contre à l'Assemblée nationale, comme ça les socialistes verront...»

Une telle position aurait eu comme effet de ne rien faire avancer et laisser les salariés victimes des plans sociaux sans droits nouveaux donc à l'arbitraire des licenciés ?

Par contre, en prenant conjointement à l'Assemblée nationale et dans la rue une action déterminée pour faire avancer le texte, nous avons pleinement utilisé les 15 jours que nous avons obtenus et permis des avancées importantes qui portent les licenciés sous surveillance.

Cette actualité montre que rien n'est définitivement figé et qu'il est possible d'avancer. Cela met également au grand jour, l'utilité du Parti Communiste Français dans notre pays et de ses élus à tous les niveaux.

YC



Les manifestants(es) de Loire-Atlantique dans la manifestation.

LA LOI DE MODERNISATION SOCIALE Ce qui a bougé

Définition du licenciement économique

Le gouvernement a accepté de reprendre la définition des députés communistes. Désormais, pour être considérée comme licenciement économique, une suppression d'emploi devra être consécutive à :

- Des «difficultés économiques sérieuses n'ayant pu être surmontées par tout autre moyen» ;
- Des mutations technologiques «mettant en cause la pérennité de l'entreprise» ;
- Des nécessités de réorganisation «indispensables à la sauvegarde de l'activité» de l'entreprise.

L'avancée obtenue : sont exclus de cette définition les licenciements décidés par les directions et les actionnaires des groupes pour accroître le rendement boursier et les profits. Le patronat ne peut plus se servir des dispositions légales pour effectuer des «licenciements boursiers».

Droits du Comité d'entreprise

Le CE peut formuler des «propositions alternatives» au projet de restructuration présenté par la direction de l'entreprise. Dans «les établissements ou les identités économiques autonomes» de plus de 100 salariés, en cas de «divergence importante», l'une ou l'autre partie peut saisir, au frais de l'employeur, un médiateur sur une liste fixée par le Ministre de l'Emploi. La recommandation du médiateur peut avoir valeur d'accord si elle est acceptée par les parties.

L'avancée obtenue par les amendements communistes : le CE dispose d'un «droit d'opposition» qui induit la nécessité de saisir le médiateur.

Pendant cette période, le plan social est suspendu. Le CE peut également saisir le juge des référés.

Les autres volets de la loi

Ils concernent la santé, la protection sociale, les retraités et handicapés, notamment l'abrogation de la loi Thomas qui créait en 1997 les «plans d'épargne retraite», autre nom des fonds de pension, la médecine, l'emploi notamment la titularisation des agents de la Fonction publique hospitalière et la lutte contre la précarité de l'emploi, les discriminations dans la location des logements, le harcèlement moral au travail et le harcèlement sexuel.

La «Loi Hue»

Les premiers décrets de la loi Hue sur le contrôle des fonds publics accordés aux entreprises, allant jusqu'au remboursement en cas de licenciements sont parus, ce qui va constituer un point d'appui pour les salariés confrontés aux plans sociaux.

Ce qui peut changer concrètement

Un plan social est décidé par la direction de votre entreprise ? Vous devez tout de suite alerter la Direction du Travail, l'Inspecteur du Travail de votre département, le Préfet qui en tant que représentant de l'Etat peut mettre en œuvre la loi. Les communistes demandent qu'une circulaire du gouvernement leur soit adressée en ce sens, sans attendre la publication des décrets d'application.

Quelle modernisation sociale ?

Le gouvernement a finalement accepté les propositions communistes sur la modernisation sociale. Elles améliorent sensiblement le texte sur deux points :

1) Désormais la définition du licenciement économique est restreinte. Il doit résulter de «difficultés économiques sérieuses n'ayant pu être surmontées par tout autre moyen». Les licenciements pour complaire aux actionnaires, les licenciements boursiers deviennent des licenciements abusifs.

2) Le comité d'entreprise dispose désormais d'un «droit d'opposition» à un plan de licenciement qui suspend celui-ci.

Loi sur la modernisation sociale

LES RÉACTIONS

Le vote politique de l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale vient d'adopter la loi sur la modernisation sociale. Un vote sans ambiguïté qui confirme la frontière entre la gauche et la droite.

- Sur les 34 députés communistes, 32 ont voté la loi,
- Les 252 députés socialistes ont également voté pour,
- 20 des 31 députés (radical citoyens verts) ont aussi adopté le texte.

Par contre l'ensemble des députés UDF (67), le RPR (137) et 40 des 41 députés de Démocratie Libérale ont voté contre.



Les réactions

La droite proteste, le Medef enrage par la voix de son président Ernest-Antoine Seillière qui dans le même temps sacrifie plusieurs milliers d'emplois dans l'aviation civile.

Le journal financier «Les Echos» se lamente en ces termes «les licenciements de compétitivité tels ceux de Danone, Lu ... seront plus difficiles».

Laurent Fabius qui nous fait toujours douter de ses véritables valeurs de gauche, confirme une nouvelle fois en prenant de réelles distance avec les textes en s'exprimant «au nom de la nécessité d'une économie moderne».

Quant à l'extrême gauche, d'Arlette Laguiller à Alain Krivine, c'est plein feu sur le PCF, en oubliant comme par hasard dans leur élan le Parti Socialiste qui a la force politique majeure de gauche du blocage sur le contenu du texte. Ils restent ainsi figés sur des schémas politiques qui ne cherchent plus à capter une partie de l'électorat qui subit de plein fouet le libéralisme plutôt que de faire avancer les droits des salariés.

Enfin, ambiguïtés dans le monde syndical où se mêlent méfiance à l'égard du politique et difficultés à apprécier les avancées réelles du texte en mettant d'abord en avant ses insuffisances comme cela avait déjà été rencontré sur d'autres questions.

Extrême gauche de l'hésitation... face au capital

Quelle différence y a-t-il entre les communistes et l'extrême gauche ?

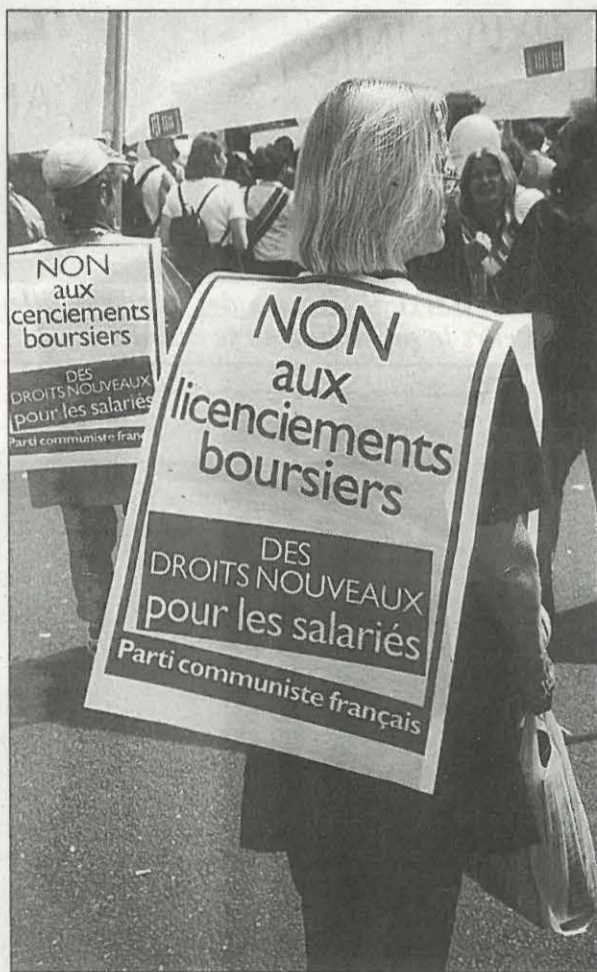
«L'extrême gauche occupe un terrain de protestation, déclarait Robert Hue au Grand Jury RTL, le 10 juin, mais la différence entre Arlette Laguiller et ce que proposent les communistes, c'est que nous, nous ne nous arrêtons pas à la protestation. La protestation, si elle ne débouche pas – comme j'essaye de le faire en ce moment avec la loi de modernisation sociale – sur des propositions concrètes, elle est stérile, elle n'est pas efficace, si on ne fait pas avancer les choses dans le sens de l'intérêt des salariés de ce pays.

Si je dois parler des trotskistes, je dois parler de leur comportement aujourd'hui qui est d'appeler, au deuxième tour de l'élection présidentielle, à ne pas voter pour le candidat de gauche. C'est un positionnement qui n'est pas très à gauche...

Arlette Laguiller a, effectivement, dans les enquêtes d'opinions, des intentions de vote qui sont importantes et que je ne néglige pas. Mais, je constate que chaque fois qu'on pourrait mettre en cause le libéralisme, elle hésite.

Pourquoi Arlette Laguiller et Alain Krivine n'ont-ils pas voté la taxe Tobin au Parlement européen? Et, en 1992, lors du référendum sur le traité de Maastricht, il a manqué 1,5% pour que ce traité européen soit repoussé. Arlette Laguiller a choisi de s'abstenir, ce qui a fait passer le traité de Maastricht...

Dans les moments compliqués, où il faut que le clivage gauche-droite s'affirme, il y a des hésitations chez les trotskistes. Quand il s'agit de passer au concret et de s'attaquer réellement au capital, de prendre des dispositions concrètes, ils hésitent».



La Fête des Nouvelles :

Arrêts sur images



Samedi soir en dansant

C'est dans une ambiance festive que le repas dansant du samedi soir s'est déroulé comme le montre notre image.



Autour des femmes

Initiative réussie du défilé de mode de femmes africaines après le débat organisé par le collectif des femmes sur les questions afghanes.

Si la Fête 2001 n'a pas connu la résonance qui avait été la sienne lors des deux précédentes éditions, elle demeure toutefois l'événement politique du week-end de la Pentecôte dans notre département.

La richesse et la diversité qu'elle contient, allient fête, spectacle, politique, détente et dégustation pour le plus grand plaisir de ses participants.

C'est ce sympathique cocktail que nous avons voulu reconstituer dans ces quelques images de l'édition 2001 de la Fête des Nouvelles de Loire-Atlantique.



Tant pis pour l'embonpoint

Succès du restaurant le Marxim's comme des autres d'ailleurs qui offraient aux visiteurs la possibilité de se restaurer.



Vous avez dit jeunes...

Rassemblement autorisé autour du sculpteur de ballons qui a ravi cette année encore nos jeunes amis...



Sagesse et réflexion

Comme ici, lors du débat sur l'école organisé par le Collectif.



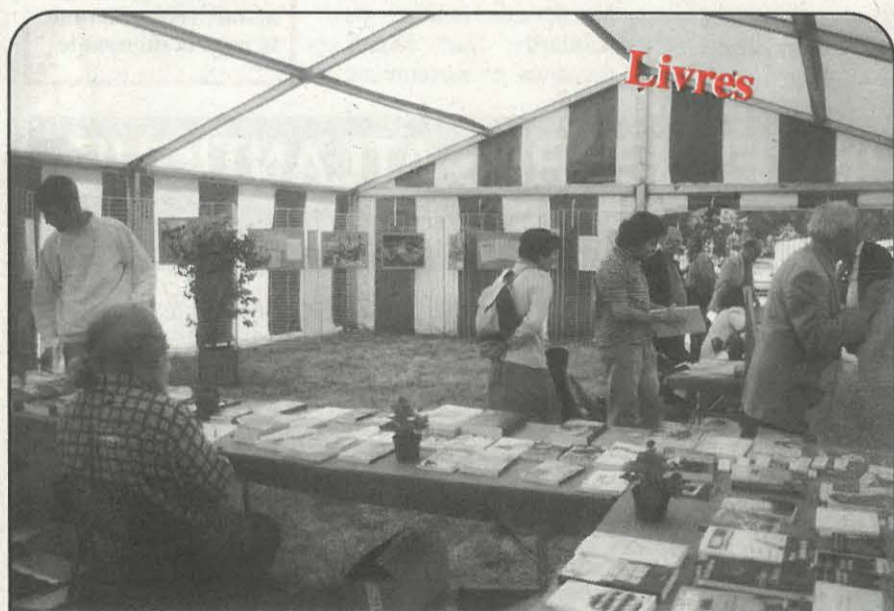
**Denis Duvot
avec la presse**

Une heure et demie de débat, de questions, de réponses avec les journalistes de la presse locale de Saint-Nazaire ont ouvert dès le dimanche matin la deuxième journée de notre fête.



Participation et échanges

Comme ici, sur notre cliché, lors d'un des nombreux débats qui ont jalonné notre fête.



Livres
Animation au stand du livre autour des auteurs des ouvrages réunis dans le stand multimédias.

FORUM DE L'HUMANITÉ 3 juillet à 18 h 00 à la Cité des Congrès de Nantes

«Nantes/Saint-Nazaire, pôle industriel qui se développe, crée des emplois. Quelles répercussions dans le comportement de la population ?»

Après plusieurs grandes villes de France, le Forum de l'Humanité sera le 3 juillet à Nantes pour se consacrer au développement économique et ses répercussions sur la population.

Y participeront de nombreux invités parmi les principaux décideurs politiques et économiques de notre département, des responsables d'associations, des syndicalistes, etc... Une initiative publique à ne pas manquer.

Solution de la page 8

Mots croisés

Horizontalement

1) Pianissimo. 2) Ecrivain. 3) Nos. Erreur. 4) Anet. Derme. 5) Lonato. Tes. 6) Ili. Enée. 7) Sots. Issue. 8) Egée. Qu. 9) Ri. Mouleur. 10) Aérée. SU.

Verticalement

I) Pénalisera. II) Iconologie. III) Arsénite. IV) Ni. Ta. Semi. V) Ive. Te.Os. VI) Sardonique. VII) Sire. Esule. VIII) Inertes. IX) Umé. Urus. Si. X) Ogresse. Ru.

Sondage: le gouvernement «s'essouffle» pour 63% des Français

Près de deux tiers des Français (63%) considèrent que le gouvernement de Lionel Jospin «s'essouffle, manque de dynamisme», contre 30% qui estiment qu'il «poursuit son œuvre de réforme», selon un sondage publié par l'Humanité.

Interrogés sur le projet de loi de modernisation sociale, 71% des sondés jugent que le gouvernement a eu raison de repousser le vote de deux semaines, les députés communistes risquant de se prononcer contre le texte. Pour un quart des sondés (24%), au contraire, il a eu tort de reporter le vote. Près de la moitié des Français souhaitent qu'à l'issue de ces deux semaines de réflexion, le projet de loi soit «adopté après avoir intégré la proposition du Parti communiste» d'interdire les licenciements économiques aux entreprises faisant des bénéfices tant que le comité d'entreprise n'a pas donné son accord.

Seulement 23% aimeraient qu'il soit «adopté dans sa version actuelle» et 19% qu'il soit «rejeté».

Le moral des Français fléchit

L'indicateur mensuel du moral des ménages a enregistré en mai sa quatrième baisse consécutive. Après avoir atteint un record en janvier, l'indice en mai est tombé à son plus bas ni-veau depuis septembre 2000.

L'annonce récente de plusieurs plans sociaux et la hausse des prix font craindre aux Français une remontée du chômage et une baisse de leur pouvoir d'achat.

FERRARI augmente ses ventes de 18 % et double ses profits

FERRARI SPA a plus que doublé son bénéfice avant impôt l'an dernier pour un chiffre d'affaires par véhicule vendu de près de 950 000 F, en hausse de 17,9%.

Le constructeur de voitures de sport contrôlé par Fiat n'a pas une clientèle très, très populaire, mais les riches, eux, semblent donc avoir de plus en plus de moyens financiers. Le groupe a vendu l'an dernier 6.099 voitures - 4 072 FERRARI et 2 027 MASERATI - soit 14% de plus qu'en 1999. L'année 2001 a également bien commencé en raison du succès commercial du modèle 360. En Amérique du Nord, les ventes de FERRARI ont progressé de 11% l'an dernier. Elles ont augmenté de 12% en Italie et de 12% également en Extrême-Orient. Les ventes de MASERATI ont progressé de 55% au Royaume-Uni, de 44% en Allemagne et de 34% en Suisse.

MAAF Assurances double son bénéfice net en 2000

La mutuelle d'assurances MAAF a enregistré l'an dernier une progression de 120% de son bénéfice net, à 484 millions de francs. Dans le même temps, son chiffre d'affaires a augmenté de 10,7% pour atteindre 13,7 milliards de francs, grâce aux bonnes performances réalisées par l'ensemble des secteurs d'activité du groupe. MAAF Assurances souligne que ses fonds propres ont bondi de 4,2 milliards de francs en 1999 à 6,7 milliards de francs en 2000. L'augmentation de capital qui a suivi l'entrée du groupe dans EUREKO explique en partie cette forte progression. La mutuelle d'assurances prévoit pour cette année «une répétition de l'an 2000».

La situation de l'emploi s'inverse en France

Les offres d'emploi à durée indéterminée parues en avril 2001 dans la presse française restent supérieures de 4% à leur niveau d'avril 2000, mais elles accusent un recul de 3% par rapport à mars et leur baisse cumulée depuis le début de l'année atteint 8%. C'est ce que révèle le dernier indice publié par Manpower France, considérant que "la situation est en train de s'inverser (avec) une diminution nette des intentions d'embauches des entreprises françaises" depuis le début 2001. Cette tendance au retournement est confirmée par l'évolution du marché de l'intérim en France qui "a connu au cours des trois derniers mois un ralentissement incontestable". Pour le mois de mai la croissance de la profession devrait même être proche de zéro. La situation est comparable pour l'emploi des cadres. L'indice Manpower qui comptabilise les annonces de recrutement en CDI les concernant accuse en avril des reculs de 5% par rapport à mars et de 6% par rapport à avril 2000 et enregistre depuis le début de l'année une baisse cumulée de 11%.

FETE DE L'HUMANITÉ

14, 15, 16 septembre

C'est parti ! L'édition 2001 de la Fête de l'Humanité aura lieu les 14, 15, 16 septembre prochains à La Courneuve.

Cette initiative marquante pour le journal communiste se situe à un moment charnière de son histoire, de celle du Parti Communiste Français.

La Fête 2001 comptera beaucoup, à un mois et demi du 31^{ème} Congrès du PCF et à quelques mois des élections présidentielles et législatives.

La Fête sera le lieu de rassemblement de celles et ceux qui veulent que le gouvernement tienne compte du message des urnes de mars dernier pour une politique plus résolument orientée à gauche, au moment où les Communistes déploient beaucoup d'efforts pour faire gagner les salariés, faire reculer les licenciements boursiers.

La Fête sera un moment de la poursuite du débat sur le projet communiste de transformation et non d'aménagement du capitalisme, ainsi que sur les nouveaux statuts de leur parti pour être plus efficaces dans les batailles à venir. La désignation de leur candidat à l'élection présidentielle et des candidates et candidats (à parité) pour les élections législatives seront alors en pleine discussion.

Tout cela fera de la Fête 2001 un grand moment de réflexion, de création communiste, d'actions, pour des choix radicaux à gauche et pour un autre monde.

En même temps, compte tenu de la situation du journal, la diffusion du bon de soutien sera le moyen de construire ce grand rassemblement pour faire vivre le journal l'Humanité. Une grande campagne d'abonnements et de diffusion est

auront l'occasion de débattre, d'agir pour construire des alternatives.

C'est à partir d'eux que se réussira la Fête et ils sont sollicités, en partenariat, dans leur diversité sociale, associative, culturelle, et cela jusque

la diversité du public qui vient traditionnellement à la Fête et en faisant un effort particulier pour la jeunesse.

Il est possible de se procurer la vignette à la Fédération - 41 rue des Olivettes à Nantes, dans votre section ou auprès d'un militant communiste de votre connaissance.



Parc de La Courneuve - ESPACE FÊTES

engagée parallèlement par le Parti communiste avec ses Comités de Diffusion de l'Humanité (CDH) et le parrainage des lecteurs au bénéfice de nouveaux abonnés. Militantes et militants engagés dans les mouvements sociaux, dans les mouvements citoyens

dans la construction et l'animation des stands. La démarche prévaut, dès maintenant, pour la diffusion du bon de soutien. Les communistes ont l'ambition de construire une Fête ouverte, un grand espace de fraternité, de convivialité, de solidarité, de débats, d'actions, en rassemblant

FETE DE L'HUMA 2001

Les temps forts :

- Les grands débats à l'Agora de l'Humanité et au stand du Conseil national du Parti communiste
- La rencontre mondiale préparatoire au «Forum pour un autre monde»
- Un forum franco-africain ; les femmes afghanes
- Un forum social sur les grands enjeux actuels d'une refondation sociale progressiste
- La diversité des musiques : une grande soirée salsa, un «Fest Noz», une nuit de la musique techno, un espace de la musique africaine au village du monde et des chanteurs, notamment Patrick Bruel
- Des centaines de stands venus de tout le pays et du monde

SARL POMPES FUNÈBRES ATLANTIQUE MARBRERIE 44



Patrick LE ROGNON

24 H sur 24
7 jours sur 7

SAINT-NAZAIRE et sa région

5, place F. Blancho
02.40.01.86.88

- Organisation complète d'obsèques
- Démarches évitées aux familles
- Possibilité d'accès à la chambre funéraire
- Soins de conservation
- Transport de corps avant et après mise en bière
- Contrats d'obsèques
- Tiers payant Mutualiste conventionné par Loire-Atlantique Mutualité
- Convention retraités C.G.T.

N° Vert 0 800 196 550

Consultation des Communistes de Loire-Atlantique sur l'adoption de la base commune de discussion des nouveaux statuts du PCF

Une nouvelle phase de la préparation du prochain Congrès du PCF vient de se tenir avec la consultation des Communistes sur le projet de base commune pour les nouveaux statuts du Parti.

De quoi s'agissait-il ? Depuis plusieurs mois, un collectif national présidé par Marie-George Buffet travaillait à une réflexion sur ce que pouvaient être ces statuts. Des assemblées de sections, de cellules, des remarques individuelles de Communistes avaient permis d'enrichir l'avant projet rédigé par cette commission. A cette occasion, un certain nombre d'observations étaient remontées : beaucoup d'adhérents ne souhaitaient, en effet, pas qu'il soit fait table rase de ce qui a fait le Parti. Devenir des cellules, mode d'élection des directions, approfondissement de la vie démocratique du Parti avaient, à cette occasion, été abordés.

Ce débat avait permis au Conseil national des 18 et 19 mai de faire une synthèse de ce travail de co-élaboration et avait abouti à un document proposé aux Communistes pour être leur base commune de discussion dans la préparation du Congrès. Ce document prenait en compte le relevé des discussions (remarques effectuées par les Communistes) et formulait un certain nombre de propositions pour les nouveaux statuts : lieux d'implantation de proximité, fonctionnement des instances du Parti, souveraineté des adhérents, définition des structures locales, départementales et nationales, conception de l'élaboration des choix d'orientation ou de l'élection des instances du Parti, etc...

A la question posée : est-ce bien de cela dont les Communistes souhaitent débattre, s'agissant

de l'élaboration des nouveaux statuts dans la préparation du Congrès ? Les Communistes ont répondu positivement dans la semaine qui précédait le Conseil national des 16 et 17 juin.

Ainsi, dans notre département, une nouvelle phase de consultation s'est tenue sous la forme d'assemblées de militants, de tenue des permanences de sections ou d'interpellations téléphoniques, le tout suivi de votes. La nouveauté de la démarche - même si elle a déjà été initiée dans la préparation du Congrès de Martigues - la complexité de la consultation (questionnement sur la base commune et non sur des statuts qui restent à élaborer) et le relatif défaut d'intérêt pour la seule question des statuts alors que les discussions portent davantage sur le projet communiste et l'avenir du Parti n'ont sans doute pas contribué à favoriser le vote du plus grand nombre.

En effet, environ 20 à 25% des Communistes, selon les sections, ont participé à cette consultation. On peut analyser de la manière suivante les observations formulées à cette occasion : accord sur la nécessité d'adapter nos structures et notre vie interne au besoin actuel de développement de l'activité communiste ; réaffirmation des préoccupations s'agissant du devenir du Parti lui-même ; expression de questionnements sur la place et le rôle des directions dans la vie démocratique du Parti, rejet des tendances... Malgré la faiblesse du niveau de participation à la consultation, il est cependant reconnu par la grande majorité des adhérents du PCF que notre Parti a tout à gagner à avancer dans cette voie : contribuer à faire de tous les Communistes des acteurs de la construction de leur Parti et de ses choix d'orientation.

Il y a du neuf pour les adhérents du Parti communiste et toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à la visée communiste.

Un nouvel espace, intitulé *Communistes*, est créé pour aider à la construction d'un projet communiste de transformation de la société - et non pas d'aménagement du capitalisme - et pour favoriser un meilleur fonctionnement de l'organisation communiste. Le journal *L'Humanité* fait un effort sans précédent pour associer ses lecteurs à la vie du quotidien communiste et à celle de leur parti.

Dans cette société où l'information est devenue essentielle, les militantes, les militants et chaque citoyen communiste ont besoin d'être informés sur ce qui fait la vie de leur parti et sur les décisions prises par les directions. C'est pourquoi, dans le cadre des partenariats que *L'Humanité* veut nouer avec diverses institutions, le supplément hebdomadaire *Communistes* sera encarté dans le journal à compter du mercredi 13 juin 2001.

Communistes se veut le «lien d'échanges et de communication édité par le Parti communiste», espace de réflexion, d'échange d'expériences, de création com-

muniste, d'actions, pour des choix radicaux et pour un autre monde. Ce supplément hebdomadaire de 4 pages (qui augmentera sa pagination pour rendre compte après chaque réunion du Conseil natio-



Chronique d'une loi
Histoire d'une belle rencontre entre la loi de modernisation sociale et les salariés. Ceux-ci sont entrés dans le débat.

Modernisation sociale
C'est un enjeu de taille. C'est un enjeu de tous les jours. C'est un enjeu de tous les Français. C'est un enjeu de tous les Communistes.

L'accès au logement pour les étudiants : cela ne fait pas le compte

La Conférence de la Famille vient de se réunir, avec à son ordre du jour la question de l'aide à l'autonomie des jeunes adultes.

En s'attaquant au problème de l'accès au logement pour les étudiants, les mesures annoncées par Lionel Jospin portent effectivement sur l'un des défis majeurs pour faire reculer la précarité étudiante. Mais ces mesures s'avèrent largement insuffisantes au regard des besoins dans ce domaine, et laissent par ailleurs de côté tous les autres facteurs de précarité dans l'enseignement supérieur.

Le gouvernement doit avoir une autre ambition pour les jeunes et

étudiants : celle de garantir les moyens à chacun de réussir ses études. Cela demande de considérer les mesures à mettre en place en terme d'investissement d'avenir, favorable à la consolidation de la croissance et au pays tout entier, et non en terme de «coût» pour les finances publiques comme l'a estimé Lionel Jospin.

La mise en place au plus vite la Commission pour l'Autonomie de la Jeunesse comme le prévoyait à l'origine le projet de loi voté en première lecture à l'Assemblée nationale à l'initiative des députés communistes, et non fin 2001 comme semble s'y résoudre aujourd'hui Lionel Jospin est aujourd'hui nécessaire.

BUDGET, SMIC, 35 HEURES...

pour que la gauche réussisse !

Dans la prochaine période, les sujets ne manqueront pas pour la mobilisation sociale et citoyenne.

Ainsi, le budget : nous allons avoir une croissance qui ne va pas être à la hauteur de ce qui était annoncé. Nous serons autour de 2,6% ou 2,7%. «C'est sur l'adaptation du budget que je ne partage pas du tout la frilosité de Laurent Fabius, disait Robert Hue au Grand Jury RTL, le 10 juin.

Il ne faut pas inscrire dans ce budget des dispositions visant à la modération salariale, au freinage des dépenses publiques, à l'accentuation de la précarité. Laurent Fabius est trop sous la pression de l'Europe, de l'Europe libérale, telle qu'elle se construit en ce moment. Si on veut rester «dans les clous» de la Banque centrale européenne ou du Pacte de stabilité de façon systé-

matique, être les meilleurs élèves en la matière, on va à des difficultés».

Il y a des budgets prioritaires : la santé, l'éducation. Si, sur ces budgets,

Pouvoir d'achat, SMIC, minima sociaux : peut-on se contenter du «coup de pouce» habituel au 1^{er} juillet ? Le vrai problème, c'est la consomma-

retombées qu'on pouvait en attendre.

Aux élections municipales et cantonales, celles-ci ont donné un signal, disant : «On n'a pas les retombées de la

appel au financement par la Sécurité sociale ?

«Non, il faut trouver les moyens financiers par un renforcement de la fiscalité sur le capital», dit Robert Hue. Tant pis pour Seillière...

Loi de contrôle de l'utilisation des fonds publics : cette loi, dite «loi Hue», permet de voir si cette utilisation va bien dans le bon sens, si elle ne va pas à d'autres choses qu'à l'emploi. Les décrets d'application sont parus, des instructions ont été données, par le premier ministre, aux Préfets, pour que les salariés des entreprises concernées ou leurs représentants puissent saisir ces derniers. Cela veut dire que là il y a beaucoup d'argent à récupérer auprès de ces entreprises qui font des plans sociaux et qui ont eu des fonds publics. Elles devront rembourser, remettre dans la cagnotte commune des moyens financiers importants.



il n'y a pas les moyens nécessaires, les communistes en discuteront; pas dans l'opposition, dans une démarche constructive, pour que la gauche réussisse.

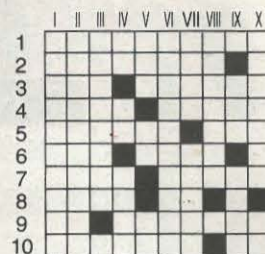
tion et le moral des ménages.

La croissance n'a pas entraîné, dans toute une série de secteurs, de catégories sociales, les

croissance!" Parmi les catégories populaires, il y a attente d'une augmentation sensible du SMIC et des minima sociaux.

Financement des 35 heures: peut-on faire

Mots croisés



Horizontalement

- 1) Fait ralentir le musicien.
- 2) Homme de lettres.
- 3) Possessif. On la dit humaine.
- 4) Château pour Diane de Poitiers. Dans le profond de la peau.
- 5) Ville d'Italie. Possessif.
- 6) Rivière d'Asie. Prince troyen.
- 7) Bêtes. Sortie.
- 8) Une mer prit son nom. Lettres pour Quasimodo.
- 9) (A) montré les dents. Fait des moulages.
- 10) Est passée à l'état de gaz.

Verticalement

- 1) Infligera une peine.
- II) Explication des monuments anciens.
- III) Sel dérivé de l'acide arsénieux.
- IV) Négation. Possessif. Demi scientifique.
- V) Germandrée aromatique. Règle. Régal de Chien.
- VI) Donne une expression de moquerie acerbe.
- VII) Certain est triste. Espèce d'euphorbe.
- VIII) Qui ne remuent pas.
- IX) Fleuve de Suède. Bison d'Europe.
- X) Elle a un fameux appétit. A un petit lit.

Au Cellier : le centre psychiatrique ESPER menacé d'éclatement. Mobilisation unitaire, large et combative

En fin d'année 2000, l'Agence Régionale d'Hospitalisation (l'ARH) des Pays de la Loire, contre toute attente, a programmé la mort de l'association E.S.P.E.R., Espaces de Soins Psychothérapeutiques, d'Education, de Réinsertion, en ne lui renouvelant pas son agrément.

Depuis le mois de février, l'ARH a donc lancé un appel d'offre national à tout repreneur, promoteur, (c'est le terme employé !) pour reprendre les 64 lits du centre, invitant l'association ESPER à concourir, à moindre coût, à leur propre reprise !!!

Un seul objectif prime pour l'ARH : la réduction des dépenses avec, comme théorie simpliste la réduction de l'offre de soins, théorie qui a les effets catastrophiques connus en Amérique du Nord et que les économistes eux-mêmes contestent.

Aujourd'hui, il n'existe pas suffisamment de places dites de post-cure psychiatrique dans la région, la psychiatrie seule a perdu 400 lits en Loire-Atlantique depuis 1992 et l'on assiste à la poursuite d'une restriction de l'offre de soins.

Le directeur de l'ARH, autoritairement, remet en cause de nombreuses années de travail et d'investis-

sement de celles et de ceux qui ont contribué depuis des années à définir et à développer un projet cohérent, peu coûteux pour une offre de soins psychiatriques novatrice et progressiste dans la région des Pays de la Loire.

Aussi, face à cette décision de l'ARH, personnels et familles de patients, accompagnés des syndicats CGT et CFDT, de la section du PCF du Val de Loire et des camarades de la cellule du Cellier se sont mobilisés ensemble pour interpeller la direction de l'ARH à Nantes (Mr Péricard) et le Ministère de Madame Guigou pour faire obstacle à ce que tout le monde craint ici : la fermeture du centre ESPER avec l'éclatement de l'équipe de soins et la dispersion des patients à travers le département dans des conditions ignorant la fragilité psychique des patients engagés dans un projet de soins sur de longs mois.

Devant cette menace de fermeture, Michèle Picaud, conseillère régionale communiste et professionnelle de santé dans le secteur psychiatrique depuis de nombreuses années, s'est émue par écrit le 11 juin dernier auprès de Madame Guigou au Ministère de

l'Emploi et de la Solidarité, ainsi qu'auprès de Mr Kouchner ministre délégué à la Santé..

De son côté, Gilles Bontemps, également élu conseiller régional, a apporté tout son soutien au Docteur Crossay, médecin-psychiatre pour obtenir le maintien du projet ESPER sur le site du Cellier.

Le Docteur Patrice Crossay, porte-parole de ce «mouvement de résistance», commente ainsi la situation :

«L'ARH» applique un double langage pour réussir à réduire les coûts et concentrer les structures, à l'inverse des discours officiels de Mr Kouchner : créer des petites structures, diversifier l'offre de soins, mettre le patient au cœur du dispositif».

Une décision imminente (avant la fin juillet) devrait être prise quant à l'avenir d'ESPER, de ses patients ainsi que de ses personnels. La mobilisation reste forte et les usagers ont sollicité l'intervention du groupe des députés communistes à l'Assemblée nationale pour arriver à se faire entendre du Ministère. (à suivre)

Pour la Section du PCF de Val de Loire
Joël Corpard